

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20241118-004

du 18 novembre 2024

n°004

page 1/4

**EXTRAIT :**

**GRAND  
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

**PRESENTS (61) :** JM. PETIT-CLAIR, A. PICHON, F. LE MEUR (suppléante de J. ROY), B.HENEAU, F. BONNARD, D. CATHELIN, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, JM. MEUNIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, C. FARINEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, G. PRINCET, A. MESSAOUDENE, P. CANTINOLLE, E. PHLIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, D. SIMON, H. MATTARD, E. MICHEL, P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIÉ, D. LEROY (suppléant de F. PIERRON), J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, N. COX (suppléante de T. TRIPHOSÉ), F. SOURIAU, P. AZILE, C. MICHAUD, L. BARBOTTIN C. PIAULET, V. LEAU, F. REBY, E. BAILLY, P. BARBOT, A. BRAGUIER, JP. CONTE, P. FRADIN (suppléant de M. GODET) L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. FOUCTEAU.

**POUVOIRS (7) :** N. MARQUES NAULEAU donne pouvoir à O. LANDREAU  
C. PEPIN donne pouvoir à D. CHAINE  
M. LAVRARD donne pouvoir à JP. ABELIN  
S. GUEGUEN donne pouvoir à E. AZIHARI  
L. RABUSSIÉ donne pouvoir à M. DROIN  
C. CIBERT donne pouvoir à L. JUGE  
B. BIET donne pouvoir à B. HENEAU

**EXCUSES (13) :** Y. ERGUL, P. BAZIN, I. MIGUET, A. NOEL, F. MERCHADOU, T. DUFFAULT, L. DUFFAULT, G. WIBAUX, T. PRIEUR, P. LECLERC, T. DAULARD, P. BERNARD, J. BOISSON.

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

**RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN**

**OBJET : Décision modificative n° 2 de l'exercice 2024**

*Le présent projet de décision modificative n° 2 a pour objet d'apporter des modifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice.*

**BUDGET PRINCIPAL :**

*Les inscriptions de crédits complémentaires s'élèvent à 250 000 € en fonctionnement et 510 000 € en investissement.*

**Dépenses de fonctionnement :**

*+ 500 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement  
- 250 000 € sur les charges à caractère général pour l'équilibre budgétaire*

**Recettes de fonctionnement :**

*+ 250 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement*

**Dépenses d'investissement :**

*+ 1 000 € au chapitre 13 pour régulariser un reversement de subvention (DSIL - piscine de Naintré)  
+ 33 500 € au chapitre 204 (subvention d'équipement) pour régularisation de crédits suite à une subvention versée au SYAGC (SYndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse)*

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20241118-004

du 18 novembre 2024

n°004

page 2/4

+ 205 550 € au chapitre 21 (immobilisations corporelles) pour des ajustements de crédits  
 + 9 950 € au chapitre 27 pour paiement du dépôt de garantie à la SEM pour les bureaux rue Saint Romain  
 + 260 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement

Recettes d'investissement :

+ 510 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement

## Tableau de synthèse

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
Chap.	Budget primitif + DM1	DM 2	Observations	Budget primitif + DM1	DM 2	Observations	Chap.
011	17 890 560,00 €	-250 000,00 €	Ajustement de crédits	27 000,00 €		Atténuations de charges	013
012	27 602 840,00 €		Charges de personnel	4 459 160,00 €		Produits de service	70
014	14 620 000,00 €		Atténuations de produits	21 440 160,00 €		Impôts et taxes	73
65	6 050 000,00 €		Autres charges de gestion courante	24 335 000,00 €		fiscalité locale	731
66	470 000,00 €		Charges financières	17 141 500,00 €		dotations et participations	74
67	340 000,00 €		Charges spécifiques	220 580,00 €		autres produits de gestion courante	75
				3 500 000,00 €		Résultat reporté	002
042 023	5 900 000,00 €	500 000,00 €	Opérations d'ordre	1 750 000,00 €	250 000,00 €	Opérations d'ordre	042
	<b>72 873 400,00 €</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72 873 400,00 €</b>	<b>250 000,00 €</b>		
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Chap.	Budget primitif + DM1	DM 2	Observations	Budget primitif + DM1	DM 2	Observations	Chap.
13	0,00 €	1 000,00 €	Reversement subvention	185 000,00 €		Subventions	13
16	1 366 100,00 €		Emprunts	11 530 106,99 €		Emprunts	16
20	1 097 159,00 €		Immobilisations incorporelles	620 000,00 €		FCTVA	10
204	3 787 408,33 €	33 500,00 €	Ajustement de crédits	2 816 251,55 €		Affectation du résultat	1068
21	12 935 654,05 €	205 550,00 €	Ajustement de crédits				
23	3 537 013,17 €		Ajustement de crédits	3 421 976,01 €		Résultat reporté	001
27	2 000,00 €	9 950,00 €	Dépôt de garantie SEM bureaux Saint Romain	2 000,00 €		Immobilisations financières	27
040 041	1 900 000,00 €	260 000,00 €	Opérations d'ordre	6 050 000,00 €	510 000,00 €	Opérations d'ordre	040 041 021
	<b>24 625 334,55 €</b>	<b>510 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 625 334,55 €</b>	<b>510 000,00 €</b>		

**BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS :**



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT**

**Délibération du conseil communautaire**

**ACTE N° CC-20241118-004**

**du 18 novembre 2024**

**n°004**

**page 3/4**

*Les inscriptions de crédits complémentaires s'élèvent à 50 000 € en fonctionnement et 50 000 € en investissement.*

Dépenses de fonctionnement :

*Virement de crédit de 5 000 € entre chapitre*

*+ 50 000 € qui correspondent à des régularisations de dépenses en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement*

Recettes de fonctionnement :

*+ 40 000 € au chapitre 73 pour l'équilibre budgétaire*

*+ 10 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement*

Dépenses d'investissement :

*+ 40 000 € au chapitre 20 nécessaires pour l'acquisition d'un logiciel*

*+ 10 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement*

Recettes d'investissement :

*+ 50 000 € en opérations d'ordre afin de finaliser les écritures d'amortissement*

**BUDGET ANNEXE DE L'IMMOBILIER ECONOMIQUE :**

*Les inscriptions de crédits complémentaires s'élèvent à 95 000 € en fonctionnement et 95 000 € en investissement.*

*Il s'agit uniquement d'écritures de régularisations d'opérations d'ordre demandées par le centre de gestion comptable SGC Nord Vienne. Cela correspond à l'amortissement d'une subvention accordée en 2023 suite à une cession à l'euro symbolique.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal et au budget annexe de l'immobilier économique,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe des transports urbains,

**VU** la délibération n° 8 du 4 avril 2024 adoptant le budget primitif 2024,

**VU** la délibération n° 4 du 24 juin 2024 adoptant la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024,

**CONSIDERANT** que ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant les équilibres du budget,

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**

**Délibération du conseil communautaire**

**ACTE N° CC-20241118-004**

**du 18 novembre 2024**

**n°004**

**page 4/4**

**CONSIDERANT** le projet de décision modificative n° 2 pour l'exercice 2024 du budget principal, les budgets annexes des transports urbains, de l'immobilier économique et de la ZAE,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide d'adopter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2024 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement,

**Budget principal**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	-250 000 €	€	250 000 €	€
Opérations d'ordre	500 000 €	250 000 €	260 000 €	510 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 000 €</b>	<b>250 000 €</b>	<b>510 000 €</b>	<b>510 000 €</b>

**Budget annexe des transports urbains**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles		40 000 €	40 000 €	€
Opérations d'ordre	50 000 €	10 000 €	10 000 €	50 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>

**Budget annexe de l'immobilier économique**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles				
Opérations d'ordre	95 000 €	95 000 €	95 000 €	95 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 000 €</b>	<b>95 000 €</b>	<b>95 000 €</b>	<b>95 000 €</b>

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
 Pour le président et par délégation,  
 La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
 Céline NICLOUD

